



# Lycée Louis de Cormontaigne

Eric Wagner

Professeur Coordonnateur CHAS

Bonjour à toutes et à tous,

Comme convenu lors de nos différents entretiens, je vous fais parvenir le dossier d'entrée en CHAS pour l'année scolaire 2021/2022. Nous sommes conscients des difficultés que vous rencontrez tous en ces temps de confinement et de troubles sanitaires. Vous vous doutez bien que les dates de retour de dossier et de traitement de ces derniers ne sont données qu'à titre indicatif. Nous aviserons au regard de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour préparer sereinement la prochaine rentrée et dans un premier temps notre recrutement, je vous propose l'organisation suivante :

- **Pour le 10 MAI (document joint N°1)** : retour des dossiers de candidatures par vos soins, sous forme numérique à l'adresse [wagner.eric57@gmail.com](mailto:wagner.eric57@gmail.com) et [ludivine.reiffers@ac-nancy-metz.fr](mailto:ludivine.reiffers@ac-nancy-metz.fr) ou en version papier au lycée à Madame Reiffers Ludivine « dossier CHAS » secrétariat des élèves 12 place Louis de Cormontaigne 57000 Metz

**Les dossiers seront traités sous 15 jours et les résultats communiqués par M. Brossard à l'issu d'une réunion d'harmonisation si nécessaire. Des rendez-vous individuels pourront se tenir pour les cas litigieux.**

- **Courant JUIN (document joint N°2)** : nous faire parvenir, par mail à l'adresse [wagner.eric57@gmail.com](mailto:wagner.eric57@gmail.com) , la liste des élèves que vous ne comptez pas conserver au sein de votre structure ou qui vous ont quittés au courant de l'année scolaire (nous ferons le point avec les élèves de terminales à l'issu des résultats au baccalauréat). J'ai encore découvert au conseil de classe du 1° trimestre des élèves qui n'étaient plus dans vos clubs mais qui restaient en CHAS. Nous ne sortirons pas obligatoirement les élèves de la structure, mais en cas de manque de place, cette solution pourra s'imposer.
- **Du 15 JUILLET au 31 AOUT (documents joints N°3 et 4)** : nous retourner la convention signée et complétée par votre structure et proposée à la signature du proviseur M. Brossard, à l'adresse suivante et uniquement à cette adresse, Madame Reiffers Ludivine « conventions et chartes » secrétariat des élèves 12 place Louis de Cormontaigne 57000 Metz. Cette convention précisant vos engagements, par rapport à vos sportifs, à leur scolarité et plus généralement par rapport à l'établissement et son fonctionnement pédagogique. Nous retourner également dans le même courrier, les Chartes quadripartites (Lycée, familles, élèves et club) dûment complétées.

Je reste à votre disposition pour plus d'informations, par contre je vous prie de respecter les consignes énoncées dans le présent document. Comme d'habitude, les dossiers incomplets et hors délais ne seront pas traités par mes soins.

Amicalement